



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation comporte 5 séquences théoriques et pratiques au cours desquelles l'élève sera amené à travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

À chacune des étapes de ce cycle de formation, l'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir les compétences, connaissances théoriques et pratiques nécessaires.

Le formateur adaptera son contenu en fonction de l'option choisie par l'élève : quadricycle à moteur ou cyclomoteur.

DUREE DE LA FORMATION

8 heures minimum

Lors de la formation l'enseignant s'assure que l'élève est en possession de son livret et qu'il a rempli le questionnaire préalable à la formation.

LIEU DE LA FORMATION :
AUTO-MOTO ÉCOLE
INDIANA – 108 Rue Jean-
Jacques Rousseau – 76600
LE HAVRE.

TARIF : Nous consulter

DATES : Nous consulter

PROGRAMME DE LA FORMATION

SÉQUENCE 1 : Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite : durée minimale 30 minutes :

Expression et échanges sur le respect des règles :

- Signalisation
- Règles de circulation.

Expression et échanges sur des grands thèmes de sécurité routière :

- Vitesse
- Consommation d'alcool ou d'autres produits
- Utilisation de distracteurs.

Échanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son comportement de conducteur.

SÉQUENCE 2 : Formation à la conduite du véhicule Hors Circulation : Durée minimale 1 heure.

Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles.

La connaissance des principaux organes du véhicule [cyclomoteur ou quadricycle].

Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.

La maîtrise technique du véhicule hors circulation :

- Position de conduite [Bras, dos, jambes, pieds et mains], Réglages du ou des rétroviseurs]
- Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs,
- Démarrage et arrêt du véhicule,
- Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite [Exercices sans et avec passager]
- Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule. Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité.
- Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours [importance du regard]. Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.
- Manœuvres de freinage et d'évitement.

Contact :

Tel : 02 35 41 27 06

Email : indiana-
autoecole@orange.fr



PROGRAMME DE LA FORMATION [suite]

SÉQUENCE 3 : Code de la ROUTE : Code de la Route : [durée 30 minutes]

- La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle.
- Les règles de circulation : Connaître les principales règles et comprendre leur rôle.
 - o Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changements de direction
 - o Franchissement d'intersections et régime de priorités

SÉQUENCE 4 : Formation à la conduite sur les voies à la circulation publique :

Durée minimale : 3 heures.

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation.
 - o S'insérer en sécurité dans la circulation
 - o Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :
 - o Freinage et pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité,
 - o Arrêt et départ en circulation [feux, stop,
 - o Ralentir pour quitter la circulation.
- S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur
 - o Précautions à prendre avant de s'arrêter ou de stationner
 - o Précautions à prendre pour s'insérer dans la circulation à la suite d'un arrêt ou d'un stationnement
 - o Pour les quadricycles : stationner en bataille, en épi et en créneau.
- Rechercher les indices utiles : Signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Adapte l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées [autres usagers, configuration des lieux, visibilité].
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérale et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier le virage
- Adopter une trajectoire sécurisée.
- Choisir la position sur la chaussée :
 - o En ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement
 - o En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale [marquages au sol, voies réservées]
 - o En intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds [gabarits, angles morts]
- Franchir les différents types d'intersections :
 - o Détecter et identifier le type d'intersection
 - o Évaluer la visibilité
 - o Adapter sa vitesse
 - o Respecter les règles relatives aux ordres de passage
 - o S'arrêter, le cas échéant, et repartir
 - o Dégager une intersection.



PROGRAMME DE LA FORMATION [suite]

Changer de direction :

- Observer et analyser l'environnement.
- Avertir son intention,
- Se placer : Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds [gabarit, angles morts],
- Adapter sa vitesse,
- Respecter les vitesses,
- Respecter les règles de priorités,
- Dégager l'intersection.

SÉQUENCE 5 : SENSIBILISATION AUX RISQUES : [Durée minimale 1 heure].

Cette séquence a lieu en présence de l'un au moins des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

- Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteurs et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement [pollution atmosphérique et pollution sonore]
- Les risques dus au bricolage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement [Pollution atmosphérique et pollution sonore]
- Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets.
- La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage.
- La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes,
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

Observations et conseils de l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière [à l'attention de l'élève et de l'un au moins de ses parents ou de son représentant légal].



PROGRAMME DE LA FORMATION [suite]

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Dès 14 ans.
- Équipements pour le permis AM :
 - Port des équipements adaptés à la conduite d'un véhicule 2 roues à moteur. Notamment un casque homologué et convenablement attaché, une veste, un pantalon résistant [pas de short, survêtement ou tout autre tenue trop fragile à l'abrasion], des chaussures montantes protégeant la cheville].

RESULTATS ATTENDUS

- ATTESTATION de suivi de la formation du brevet de sécurité routière correspondant à la catégorie AM du permis de conduire.
- Attestation de suivi de la formation.

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Livret de suivi de formation, fiche de suivi, livre de code, accès à une plateforme de révision, véhicule récent (moins de 24 mois), interlocuteur dédié pour le suivi administratif et la planification de la formation.
- Livret formation

METHODES PEDAGOGIQUES : Pédagogie adaptée à la formation pour adulte, ludique et participative. Alternance de théorie et de pratique.

EVALUATION DE LA FORMATION :

- Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent le stagiaire dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.
Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.
- Feuille d'émargement pour suivre l'assiduité des stagiaires
- L'évaluation sur le déroulement de l'action [mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...]
- Pour les mineurs, au moins un des parents, ou votre représentant légal est présent lors de la dernière séquence de formation.

SANCTION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Permis AM